

Royaume du Maroc
Ministère du Transport et de la Logistique
AGENCE NATIONALE DE LA SECURITE ROUTIERE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

De l'Appel d'Offres Ouvert International sur offres de prix n° 06/NARSA/2026 relatif à la maintenance des radars fixes de contrôle de la vitesse, en lot unique.

Maître d'ouvrage : L'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA) représentée par M. Ahmed OUCHATTI, Directeur du Pôle Sécurité de la Conduite et des Véhicules.

Date d'ouverture des plis : - Le lundi 13 avril 2026 à 13h00 ;
- Le lundi 27 avril 2026 à 15h00 ;
- Le mercredi 06 mai 2026 à 13h30 ;
- Le jeudi 14 mai 2026 à 14h30.

Lieu d'ouverture des plis : La salle de réunions au siège de la NARSA sis avenue AL Araâr, Hay Riad, Rabat

Journal ayant publié l'avis de l'appel d'offres :

- Le Matin n°18 444 du 20/03/2026 ;
- Assahrae Al Maghribia n°12 366 du 20/03/2026.

Sites électroniques de publication de l'avis : portail des marchés publics en date du 21/03/2026.

Listes des concurrents ayant déposé un pli :

- Société PERFECT INDUSTRY ;
- Société INFRAROUTE ;
- Société LES GRANDS ATELIERS DE MAINTENANCE.

Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques : Néant.

Liste des concurrents admissibles sans réserve :

- Société PERFECT INDUSTRY ;
- Société INFRAROUTE ;
- Société LES GRANDS ATELIERS DE MAINTENANCE.

Liste des concurrents admissibles avec réserve : Néant.

Montant des actes d'engagements des soumissionnaires :

Concurrents	Montant des actes d'engagements de (en DH TTC)	Classement
Société LES GRANDS ATELIERS DE MAINTENANCE	4 687 153,13	1
Société PERFECT INDUSTRY	5 133 600,00	2
Société INFRAROUTE	5 557 680,00	3

Liste des soumissionnaires écartés à l'issue de l'examen des offres financières : Néant.

Liste des soumissionnaires écartés à l'issue de l'examen du complément du dossier administratif :

- Société LES GRANDS ATELIERS DE MAINTENANCE ;
- Société PERFECT INDUSTRY.

Soumissionnaire retenu :

Concurrents	Montant global en DH TTC
Société INFRAROUTE	5 557 680,00

Justification du choix de l'attributaire : L'offre financière économiquement la plus avantageuse.

Date d'achèvement des travaux de la commission : le 14/05/2026

Fait à Rabat le 14/05/2026

Signé :



Directeur du Pôle Sécurité
de la conduite et des véhicules
Signé : Ahmed OUCHATI